



Ordonnance de télécom CRTC 2008-37

Ottawa, le 8 février 2008

Le Conseil **approuve de manière définitive** les ententes suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes.

Requérante/Partie	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Bluewater TV Cable Ltd./ Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	Entente d'interconnexion pour la fourniture du service 9-1-1 à une entreprise de services locaux concurrente	8340-B58-200800236	le 8 janvier 2008
Dryden Municipal Telephone System/ Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	Entente d'interconnexion et de partage de services dédiés	8340-D3-200500729	le 11 janvier 2008
Kenora Municipal Telephone System/ Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	Entente d'interconnexion et de partage de services dédiés	8340-K1-200415548	le 22 janvier 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>